

INFORMATIONS GENERALES



L'UFOLEP, QUI SOMMES-NOUS ?

« 1ère Fédération multisports affinitaire de France, agréée par le Ministère des sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français, l'UFOLEP porte une double identité et une double ambition de fédération multisports et de mouvement d'idées dans la société d'aujourd'hui et de demain ». L'UFOLEP et l'USEP constituent le secteur sportif de la Ligue de l'enseignement.

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

La Ligue de l'enseignement est un réseau associatif engagé pour l'éducation de toutes et tous, tout au long de la vie. Elle regroupe, à travers **103 fédérations départementales**, près de **30 000 associations locales** présentes dans 24 000 communes et représentant **1,6 million d'adhérent.e.s.** Toute association désirant pratiquer une ou des activités sportives doit s'affilier à l'UFOLEP (y compris pour la danse sportive et la randonnée).

7 500

ASSOCIATIONS
SPORTIVES

120

COMMISSIONS
SPORTIVES

350 000

ADHÉRENT.E.S

500

PROFESSIONNEL.LE.S

130

ACTIVITÉS SPORTIVES

100 000

BÉNÉVOLES

PROMOUVOIR
LA VIE SPORTIVE

RÉDUIRE
LES INÉGALITÉS
À LA PRATIQUE
SPORTIVE

ÉDUIQUER
PAR LE SPORT

FAVORISER
L'INSERTION
SOCIALE ET
PROFESSIONNELLE

POURQUOI S AFFILIER

- Intégrer un réseau d'associations sportives
- Proposer une licence multisport à ses adhérent.e.s
- Partager un projet et des valeurs communes pour faciliter l'accès à la pratique sportive en loisir ou en compétition
- Sécuriser la pratique sportive et la responsabilité des bénévoles dirigeant.e.s de l'association à travers une licence intégrant une assurance adaptée.
- Des commissions techniques dédiées à chaque activité pour un meilleur suivi sportif tout au long de la saison.
- Profiter des services proposés par le comité départemental (accompagnement administratif, animation par des professionnels.lles, mise à disposition de matériel... etc)
- Inscrire ses manifestations dans le calendrier fédéral
- L'accès à de nombreuses formations du sports et de dirigeant.e.s, tant fédérales que professionnelles(CQP ALS,PSC1)
- La prise en charge par l'UFOLEP de vos frais SACEM pour les Activités Physiques d'Entretien (sous conditions particulières)
- De l'aide à l'obtention de subventions (CNDS, ...)
- Aide juridique gratuite auprès d'HEXOPEE (syndicat des employeurs associatifs)
- Bénéficier de formations « premiers secours » (Gestes qui sauvent, PSC1, P'tit secouriste) à tarifs préférentiels

...



OPERATION MARRAINAGE

ASSOCIATION MARRAINE	ASSOCIATION FILLEULE
Votre association est affiliée à l'UFOLEP en 2024-2025 ? Marrainez une association qui s'affilie à l'UFOLEP pour la première fois et bénéficiez d'une réduction sur votre affiliation !	Vous souhaitez affilier votre association pour la première fois à l'UFOLEP ? Faites-vous marrainer par une association déjà affiliée et bénéficiez d'une réduction sur votre affiliation 2025 -2026 !
 50 € de réduction sur votre affiliation	